



Declaration

WHEREAS *family violence affects individuals, families, and communities in New Brunswick; and*

WHEREAS *intimate partner violence, child abuse and neglect, sexual violence, elder abuse, forced marriage, and other forms of abuse harm individuals within families; and*

WHEREAS *victims of family violence include people of all ages, genders, and abilities, including women, children, youth, and older persons; and*

WHEREAS *due to multiple intersecting factors and oppressions, Indigenous, 2SLGBTQIA+ and diverse populations face additional barriers in addressing family violence; and*

WHEREAS *the social cost of family violence impacts health care, the justice system, employers and community services, making it an issue in which all citizens have a vested interest to prevent; and*

WHEREAS *The Fergusson Foundation, a charitable trust, funds research into the causes and forms of family violence, promotes educational programs and supports organizations that provide services to those impacted by violence and abuse.*

THEREFORE, we, Susan Holt, Premier of New Brunswick, and Lyne Chantal Boudreau, Ph.D., Minister responsible for Women's Equality and Minister responsible for Seniors, do hereby declare the month of November 2025 as:

"FAMILY VIOLENCE PREVENTION MONTH"

in the province of New Brunswick and urge all New Brunswickers to learn more about family violence and how to support family violence prevention efforts in the community.

Déclaration

ATTENDU QUE *la violence familiale concerne les résident.e.s, les familles et les collectivités du Nouveau-Brunswick; et*

ATTENDU QUE *la violence entre partenaires intimes, la maltraitance et la négligence à l'égard des enfants, la violence sexuelle, la maltraitance des personnes âgées, le mariage forcé et d'autres formes de maltraitance nuisent aux individus au sein des familles; et*

ATTENDU QUE *les victimes de violence familiale sont des personnes de tous âges, de tous sexes et de toutes capacités, y compris des femmes, des enfants, des jeunes et des personnes âgées; et*

ATTENDU QUE *en raison de multiples facteurs et oppressions qui se recoupent, les populations autochtones, 2ELGBTQIA+ et diverses font face à des obstacles supplémentaires lorsqu'il s'agit de lutter contre la violence familiale; et*

ATTENDU QUE *la violence familiale entraîne un coût social qui pèse sur les soins de santé, le système judiciaire, les employeurs et les services communautaires qui en font un problème qu'il est dans l'intérêt de toute la population de prévenir, et*

ATTENDU QUE *la Fondation Fergusson, une fiducie de bienfaisance, finance la recherche sur les causes et les formes de la violence familiale, fait la promotion de programmes éducatifs et soutient les organismes qui fournissent des services aux personnes affectées par la violence et l'abus.*

PAR CONSÉQUENT, nous, Susan Holt, première ministre du Nouveau-Brunswick, et Lyne Chantal Boudreau, Ph.D., ministre responsable de l'Égalité des femmes et ministre responsable des Aînés, déclare le mois de novembre 2025 comme étant le :

« MOIS DE LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE FAMILIALE »

dans la province du Nouveau-Brunswick et exhorte tous les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises à en apprendre davantage de la violence familiale et comment appuyer les efforts de la prévention de la violence familiale dans la collectivité.

The Honourable Susan Holt /
L'honorable Susan Holt
Premier of New Brunswick /
Première ministre du Nouveau-Brunswick

The Honourable Lyne Chantal Boudreau, Ph.D. /
L'honorable Lyne Chantal Boudreau, Ph.D.
Minister responsible for Women's Equality and
Minister responsible for Seniors
Ministre responsable de l'Égalité des femmes et
Ministre responsable des Aînés